

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT EN RÉGIE

ANNÉE 2025



Table des matières

.....	1
SOMMAIRE	2
1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	5
2- LE TERRITOIRE	5
2.1 Périmètre et compétence.....	5
2.2 Répartition par mode de gestion et par type d'assainissement.....	6
3- L'ORGANISATION DU SERVICE	8
2.3 Volumes facturés.....	10
2.4 Autorisation et convention de déversement d'effluents industriels	12
4- DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	14
4.1 Système d'assainissement de Quincey (Secteur Plaine)	14
4.1.1 Réseau	14
4.1.2 Station d'épuration.....	14
4.1.3 Conclusion sur le système d'assainissement :	15
4.1.4 Travaux réalisés en 2025	15
4.1.5 Travaux prévus en 2026.....	15
4.2 Système d'assainissement de Flagey-Echézeaux	16
4.2.1 Réseau	16
4.2.2 Station d'épuration :	16
4.2.3 Conclusion sur le système d'assainissement :	17
4.2.4 Travaux réalisés en 2025	18
4.2.5 Travaux prévus en 2026.....	18
4.3 Système d'assainissement de Meuilley (secteur Hautes-Côtes).....	18
4.3.1 Réseau	18
4.3.2 Station d'épuration :	18
4.3.3 Conclusion sur le système d'assainissement :	19
4.3.4 Travaux réalisés en 2025 :	20
4.3.5 Travaux prévus en 2026 :	20
4.4 Système de Boncourt-le-Bois.....	20
4.4.1 Réseau	20
4.4.2 Station d'épuration.....	20
4.4.3 Conclusion sur le système de traitement.....	21
4.5 Système de Brochon	21
4.5.1 Réseau	21
4.5.2 Station d'épuration.....	21
4.5.3 Conclusion sur le système d'assainissement.....	22
4.5.4 Travaux réalisés en 2025	22

4.5.5	Travaux prévus en 2026	22
4.6	Système de Chambœuf	23
4.6.1	Réseau	23
4.6.2	Station d'épuration.....	23
4.6.3	Conclusion sur le système de traitement	23
4.6.4	Travaux réalisés 2025.....	23
4.6.5	Travaux à prévus en 2026.....	23
4.7	Système de Curley.....	24
4.7.1	Réseau	24
4.7.2	Station d'épuration.....	24
4.7.3	Conclusion sur le système d'assainissement.....	24
4.8	Système de Valforet	25
4.8.1	Réseau	25
4.8.2	Stations d'épuration.....	25
4.8.3	Conclusions sur le système d'assainissement.....	26
4.8.4	Travaux réalisés en 2025	26
4.8.5	Travaux prévus en 2026.....	26
4.9	Système de Reulle-Vergy	27
4.9.1	Réseau	27
4.9.2	Station d'épuration.....	27
4.9.3	Conclusion sur le système d'assainissement.....	27
4.9.4	Travaux réalisés en 2025	27
4.9.5	Travaux prévus en 2026.....	27
4.10	Système de Segrois.....	28
4.10.1	Réseau.....	28
4.10.2	Station d'épuration	28
4.10.3	Conclusion sur le système d'assainissement :	28
4.10.4	Travaux réalisés en 2025	28
4.10.5	Travaux prévus en 2026.....	28
4.11	Système de Détain-et-Bruant.....	29
4.11.1	Réseaux.....	29
4.11.2	Stations d'épuration	29
4.11.3	Conclusions sur le système d'assainissement	30
4.11.4	Travaux réalisés en 2025.....	30
4.11.5	Travaux prévus en 2026.....	30
4.1	Système de Chevannes	31
4.1.1	Réseaux	31
4.1.2	Station d'épuration.....	31
4.1.3	Conclusion sur le système d'assainissement :	31
5-	INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	32
5.1	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte d'eaux usées, unitaires ou séparatifs.....	32

5.2	Nombre d'abonnements.....	32
5.3	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.....	33
5.4	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	33
5.5	Réseaux d'assainissement.....	34
5.5.1	Travaux sur les réseaux d'assainissement.....	34
5.5.2	Curages préventifs.....	34
5.5.3	Taux de débordements :.....	35
5.6	Stations d'épuration	35
5.6.1	Charges entrantes en DBO5 (kg/j) et en EH	35
5.6.2	Quantité de boues évacuées issues des ouvrages d'épuration (tonnes MS) & Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	36
5.6.3	Sous-produits générés par les systèmes de traitement (quantités /destination).....	36
5.6.4	Achats de réactifs	36
5.6.5	Consommation électrique.....	36
5.7	Service relation / usagers	36
5.7.1	Nombre de contrôles AC réalisés	36
5.7.2	Réclamations.....	37
5.7.3	Montant des abandons de créances.....	37
5.7.4	Volumes facturés assainissement (régie).....	37
5.7.5	Montant HT des recettes liées à la facturation (hors travaux) en assainissement collectif (régie)	37
5.7.6	Impayés.....	37
6-	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	38
6.1	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif :	38
6.2	Conformité des installations d'assainissement non collectif :	39
6.3	Eléments financiers.....	39
7-	ELEMENTS FINANCIERS	40
7.1	Tarification de l'assainissement.....	40
7.2	Budget.....	41
7.2.1	Fonctionnement	41
7.2.2	Investissement	41
7.3	Bilan financier 2025	41

1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement (RPQS) présente des données sur la gestion technique et financière du service.

Ces données rendent compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée et répond à une exigence de transparence du fonctionnement du service et donnant une vue globale de la production, du traitement des eaux usées pour les communes gérées en régie directe

Le présent document donne une vue globale sur la qualité et le coût du service public de collecte et traitement des eaux usées pour l'année 2025.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges assure la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire.

Une partie est gérée en régie directe, l'autre en délégation de service public.

2- LE TERRITOIRE

2.1 Périmètre et compétence

L'Assainissement (eaux usées) est une compétence qui était déjà exercée par les intercommunalités précédant la fusion induite par la Loi NOTRe au 1er janvier 2017. La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges l'exerce donc de plein droit depuis cette date, sur la totalité des 55 communes du territoire.

Chaque collectivité précédente avait choisi un mode de gestion propre à sa politique, ses contraintes techniques et économiques.

Ainsi, nos usagers sont concernés par une gestion :

- **En Régie Directe sur 46 communes du territoire.** Ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes.
- **En Délégation de Service Public (DSP) sur 9 communes du territoire,** en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Par ailleurs, une convention de déversement avec le Grand Dijon confie à la Communauté de communes le traitement des eaux usées des communes de Marsannay-la-Côte (5 807 habitants) et Perrigny-lès-Dijon (2 225 habitants) sur la station d'épuration de BROCHON.

La Gestion de l'Assainissement



2.2 Répartition par mode de gestion et par type d'assainissement

En assainissement collectif (AC) :

Le territoire de la Communauté de communes regroupe **12 511 abonnés dont 10 101 (76 %) gérés en régie directe et 2 410 (24 %) gérés par les équipes du délégataire Véolia.**

A cela s'ajoutent 2 communes de Dijon Métropole, Marsannay-la-Côte (2 323 abonnés) et Perrigny-lès-Dijon (890 abonnés) soit un total de **15 724 abonnés.**

En assainissement non collectif (ANC) :

Environ **1 074 abonnés sont gérés en régie directe** principalement sur les communes d'Argilly, Clémencey, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, Semezanges, Ternant, Urcy, Villebichot et Villy-le-Moutier ainsi que des habitations et fermes éloignées sur les autres communes et quelques écarts.

Voir Carte du mode de gestion page suivante.



Mode d'assainissement

- Assainissement collectif
- Assainissement Non Collectif
- Plusieurs modes d'assainissement

3- L'ORGANISATION DU SERVICE



Les moyens humains du service

- 1 responsable de service
- 1 coordinateur d'exploitation
- 1 assistante administrative chargée de l'accueil et de la gestion des comptes usagers pour la régie
- 5 agents de terrain qui suivent le bon fonctionnement du patrimoine (Stations d'épuration, Postes de refoulement, ...)
- 1 agent spécialisé en assainissement non collectif
- 1 électromécanicien qui suit le bon fonctionnement et la maintenance des ouvrages en commun avec le service de l'eau
- 1 agent d'entretien du patrimoine et des espaces verts en commun avec le service de l'eau

Le service est supervisé par le Directeur du Pôle environnement (Eau, Assainissement, gestion des déchets) accompagné d'une assistante.

La gestion administrative est effectuée à l'adresse suivante :

Centre Technique Intercommunal
1 rue Lavoisier
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
03.80.61.28.49
Mail : assainissement@ccgevreynuits.com

L'accueil

L'accueil usager est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(Fermé le mardi matin et le jeudi après-midi)

La continuité du service s'effectue par une permanence 24h/24h

Astreinte pour les urgences : 06 21 84 52 38 ou 06 01 20 76 22.

Pour la DSP, la gestion administrative est effectuée

Chez Veolia –15 Rue Jean-François Champollion, 21200 Beaune
Tél : 09 69 32 34 58

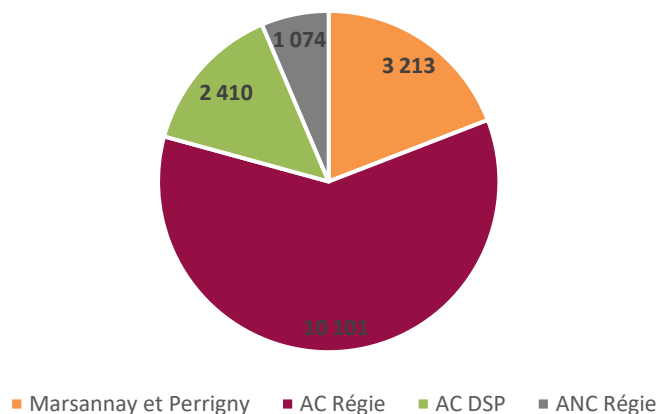
Ou à l'Espace France Services
3 rue Jean Moulin - 21700 Nuits Saint Georges
Permanence Véolia chaque dernier lundi du mois

1108 appels

78.8%
d'appels
pris

Répartition des abonnés AC/ANC 2025 par type de gestion et par type d'assainissement

Répartition du nombre d'abonné par mode de gestion



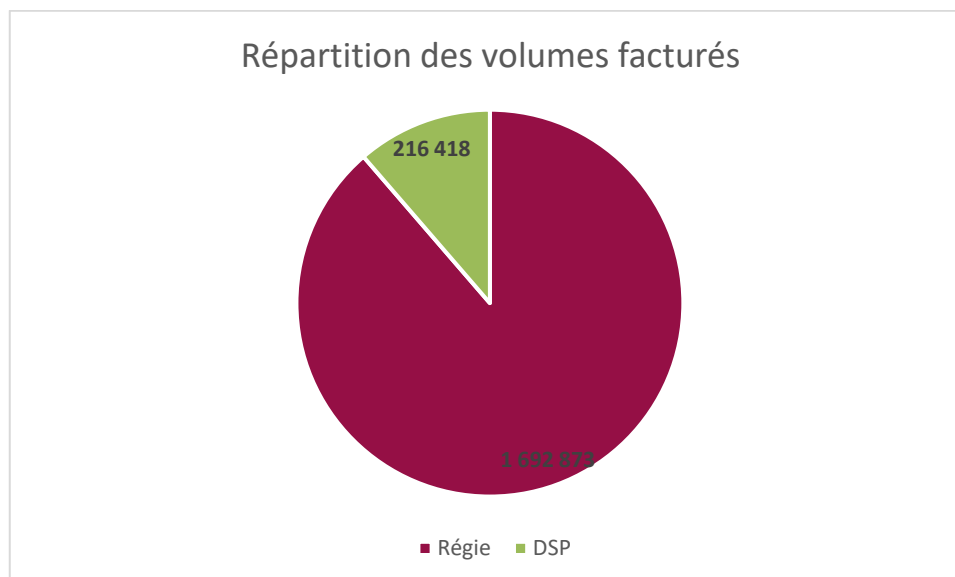
Répartition des abonnés EAU/AC/ANC 2025 par commune

COMMUNES	Abonnés AC	Abonnés ANC	Gestion ASST
AGENCOURT	168	0	Régie
ARCENANT	262	2	Régie
ARGILLY	2	234	Régie
BARGES	263	1	Veolia
BEVY	76	8	Régie
BONCOURT LE BOIS	120	5	Régie
BROCHON	350	4	Régie
BROINDON	80	0	Veolia
CHAMBOEUF	150	12	Régie
CHAMBOLLE MUSIGNY	182	1	Régie
CHAUX	205	4	Régie
CHEVANNES	87	16	Régie
CLEMENCEY	0	57	Régie
COLLONGES LES BEVY	44	5	Régie
COMBLANCHIEN	313	4	Régie
CORCELLES LES CITEAUX	380	1	Veolia
CORGOLOIN	459	74	Régie
COUCHEY	559	2	Régie
CURLEY	58	1	Régie
CURTIL VERGY	79	3	Régie
DETAIN ET BRUANT	71	13	Régie
EPERNAY SOUS GEVREY	75	0	Veolia
FIXIN	386	2	Régie
FLAGEY ECHEZEAUX	222	0	Régie
FUSSEY	60	2	Régie
GERLAND	188	9	Régie
GEVREY CHAMBERTIN	1 091	2	Régie
GILLY LES CITEAUX	353	6	Régie

L'ETANG VERGY	108	5	Régie
MAGNY LES VILLERS	127	2	Régie
MAREY LES FUSSEY	43	4	Régie
MARSANNAY LA COTE	2 323		Traitement EU
MESSANGES	104	6	Régie
MEUILLEY	224	0	Régie
MOREY ST DENIS	366	6	Régie
NOIRON SOUS GEVREY	450	0	Veolia
NUITS ST GEORGES	2 112	44	Régie
PERRIGNY LES DIJON	890		Traitement EU
POISOT	22	0	Régie
PREMEAUX PRISSEY	199	3	Régie
QUEMIGNY	84	3	Régie
QUINCEY	209	0	Régie
REULLE VERGY	81	5	Régie
SAULON LA CHAPELLE	489	0	Veolia
SAULON LA RUE	303	0	Veolia
SAVOUGES	143	1	Veolia
SEGROIS	25	4	Régie
SEMEZANGES	0	58	Régie
ST BERNARD	143	1	Régie
ST NICOLAS LES CITEAUX	0	176	Régie
SAINT PHILIBERT	227	2	Veolia
TERNANT	0	62	Régie
URCY	0	69	Régie
VILLARS FONTAINE	73	1	Régie
VILLEBICHOT	0	174	Régie
VILLERS LA FAYE	214	1	Régie
VILLY LE MOUTIER	1	159	Régie
VOSNE ROMANEE	236	0	Régie
VOUGEOT	102	0	Régie

2.3 Volumes facturés

Repartition des volumes facturés en 2025 par type de gestion (m3)



Répartition des volumes facturés depuis 2022 par communes :

COMMUNES	2022 (m3)	2023 (m3)	2024 (m3)	2025 (m3)	Gestion ASST
AGENCOURT	28 472	22 396	20 532	20 881	Régie
ARCENANT	22 938	18 968	19 291	20 937	Régie
ARGILLY					Régie
BARGES	22 105	22 838	22 080	22 609	Veolia
BEVY	4 809	4 308	4 097	4 037	Régie
BONCOURT LE BOIS	9 763	9 729	11 248	11 465	Régie
BROCHON	51 790	51 188	50 355	49 545	Régie
BROINDON	6 619	6 679	6 583	7 108	Veolia
CHAMBOEUF	13 871	13 087	12 812	13 045	Régie
CHAMBOLLE MUSIGNY	15 641	12 912	14 292	16 591	Régie
CHAUX	17445	17 170	16 422	17 818	Régie
CHEVANNES	7 691	6 887	7 193	6 861	Régie
CLEMENCEY					Régie
COLLONGES LES BEVY	3 238	3 077	2 805	2 776	Régie
COMBLANCHIEN	23 794	30 303	29 678	31 979	Régie
CORCELLES LES CITEAUX	34 817	34 269	32 892	34 772	Veolia
CORGOLOIN	37 710	38 342	37 766	33 732	Régie
COUCHEY	75 683	68 347	87 475	73 110	Régie
CURLEY	5 804	5 264	4 980	4 841	Régie
CURTIL VERGY	6 864	6 959	6 740	7 510	Régie
DETAIN ET BRUANT	3 722	4 278	4 264	4 300	Régie
EPERNAY SOUS GEVREY	5776	5 652	5 410	5 850	Veolia
FIXIN	38 967	37 647	37 766	37 808	Régie
FLAGEY ECHEZEAUX	18 175	16 798	17 591	17 886	Régie
FUSSEY	4354	4 689	4 267	4 495	Régie
GERLAND	16549	18 022	16 158	16 930	Régie
GEVREY CHAMBERTIN	198 052	190 522	187 576	197 324	Régie
GILLY LES CITEAUX	89 365	60 604	70 430	80 420	Régie
L'ETANG VERGY	8 827	8 569	8 629	8 531	Régie
MAGNY LES VILLERS	10519	9 935	9 418	10 536	Régie
MAREY LES FUSSEY	4603	4 252	4 099	4 447	Régie
MARSANNAY LA COTE	272 275	26 5840	267 980	255 037	Traitement EU
MESSANGES	8 684	8 595	8 377	8 478	Régie
MEUILLEY	15508	14 686	13 892	14 514	Régie
MOREY ST DENIS	37 205	31 671	33 714	34 806	Régie
NOIRON SOUS GEVREY	42429	42 407	40 385	44 556	Veolia
NUITS ST GEORGES	430 884	397 853	443 364	416 939	Régie
PERRIGNY LES DIJON	104 203	103 257	115 353	111 266	Traitement EU
POISOT	1 736	1 544	1 459	1 730	Régie
PREMEAUX PRISSEY	23 816	23 095	9 881	23 625	Régie
QUEMIGNY	6 740	6 117	5 805	6 261	Régie
QUINCEY	20 446	21 685	17 990	18 649	Régie
REULLE VERGY	4 482	4 896	5 006	5 293	Régie
SAULON LA CHAPELLE	41 040	40 475	41 356	42 176	Veolia
SAULON LA RUE	26 361	31 632	26 432	28 549	Veolia
SAVOUGES	12 153	12 936	12 170	11 871	Veolia
SEGROIS	2 287	2 191	1 879	1 964	Régie

SEMEZANGES					Régie
ST BERNARD	16 208	15 198	13 204	11 871	Régie
ST NICOLAS LES CITEAUX					Régie
SAINT PHILIBERT	19 351	21 424	17 430	18 927	Veolia
TERNANT					Régie
URCY					Régie
VILLARS FONTAINE	7 043	6 134	6 013	5 838	Régie
VILLEBICHOT					Régie
VILLERS LA FAYE	16 789	15 424	15 586	15 481	Régie
VILLY LE MOUTIER					Régie
VOSNE ROMANEE	31 250	28 436	42 016	39 731	Régie
VOUGEOT	12 237	10 196	16 317	11 714	Régie

2.4 Autorisation et convention de déversement d'effluents industriels

La majeure partie des autorisations de déversement étant arrivée à échéance, un important travail a été entrepris pour les mettre à jour.

 *Récemment signé*

Nom de L'établissement	Communes	Date de signature et validité de l'autorisation
Julien Mack	Couchey	2026 (3 ans)
Européenne de Condiments	Couchey	2024 (3 ans)
Laiterie de la Côte - Gaugry	Brochon	2025 (3 ans)
Roux S.A.	Gevrey	2004 - caduque
DEPP Imprimerie	Gevrey	2015 - caduque
Viticulteurs	Toutes communes	En cours de réflexion
Refresco – CSR Pampryl	Nuits Saint Georges	2006 – en cours de refonte
Fromagerie DELIN	Nuits Saint Georges	2006 - caduque
SA Vedrenne	Nuits Saint Georges	2006 – caduque
Liqueurs Cartron	Nuits Saint Georges	2006 – caduque
Au Jambon de Bourgogne	Nuits Saint Georges	2006 – En cours de refonte
Boisset FGVS	Nuits Saint Georges	2025 (tacite reconduction)
Constellium Softal	Nuits Saint Georges	2022
Smurfit Kappa Parnalland	Nuits Saint Georges	2011 - caduque
Imprimerie Filibert SA	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
Imprimerie Georges Paris	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
Imprimerie Millésime	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
CAT Agef	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
SA Moillard Négociant en vins	Nuits Saint Georges	2007 - caduque
Labouré Roi	Nuits Saint Georges	2025 (tacite reconduction)

Sté Louis MAX Rue de Chaux	Nuits Saint Georges	2006 – en cours de refonte
Hospices de Nuits-St-Georges	Nuits Saint Georges	2017
Dufouleur Frères	Nuits Saint Georges	2006-caducue
Faiveley rue Charles Arnoult	Nuits Saint Georges	2017
Faiveley 8 rue du tribourg	Nuits Saint Georges	2005 – caducue
Faiveley 38 rue du tribourg	Nuits Saint Georges	2005-caducue
Gavignet Père et Fils	Nuits Saint Georges	2023
Corbet	Morey Saint Denis	2012 - caducue
Fromagerie DELIN	Gilly Lès Cîteaux	2026 (3 ans)
Brasserie Indépendant House	Gevrey-Chambertin	2024 (3 ans)
TYCO Electronics Connectivity	Gevrey-Chambertin	En cours de signature

4- DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

4.1 Système d'assainissement de Quincey (Secteur Plaine)

4.1.1 Réseau

Les communes de Corgoloin, Magny-lès-Villers et Villers-la-Faye sont raccordées au réseau d'assainissement du secteur de la Plaine depuis fin 2016.

COMMUNES	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire ou mixte (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
AGENCOURT	3 360	0	3 360	3	0
COMBLANCHIEN	10 730	0	10 730	0	0
CORGOLOIN	11 640	0	11 640	1	0
GERLAND	7 600	0	7 600	4	0
MAGNY-LES-VILLERS	2 870	0	2 870	2	0
NUITS ST GEORGES	39 090	8 209 (21%)	30 881 (79%)	2	2
PREMEAUX PRISSEY	8 430	0	8 430	3	0
QUINCEY	7 460	0	7 460	0	0
VILLERS-LA-FAYE	5 910	0	5 910	1	0
TOTAL	97 090	8 209 (8%)	88 841 (92%)	16	2

4.1.2 Station d'épuration

La station d'épuration de QUINCEY est de type boues activées en aération prolongée, dimensionnée pour 28 000 Equivalent Habitant (EH) soit 2 000 kg/j de DBO5 et 6 000 m³/j.

La première tranche a été construite en 1973 par MONTENAY. Une deuxième tranche a été réalisée en 1989 par FRANCE ASSAINISSEMENT. En 2007, une mise aux normes pour l'azote et le phosphore a été réalisée.

En 2008, la plateforme de compostage des boues centrifugées, en mélange avec des déchets verts, a été mise en route.

Le cours d'eau récepteur des eaux usées issues du système de collecte et traitement est le Meuzin.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration rédhitoire, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	95%	50 mg(O2)/l
DCO	50 mg (O2)/l	92%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	95%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	84%
Phosphore	1 mg/l	91%

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 Déverse DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2025	1 284	865 740	851 460	6	880
2024	8 058	972 413	978 104	15	1 090
2023	1 223	680 216	690 439	11	851
2022	346	647 730	638 836	9	655
2021	1 627	757 217	765 981	12	849
2020	2 906	740 132	784 573	7	696
2019	1 989	653 694	671 493	19	786
2018	8 796	821 040	865 703	35	871

Evolution des rendements et concentration en sortie pour le secteur d'assainissement pour 2024 :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2025	98,06	4,40	94,87	33,13	99,30	1,62	94,19	2,85	96,26	0,24
2024	97,96	5,07	95,74	30,05	99,41	1,88	95,20	2,30	94,56	0,32
2023	98,08	6,63	96,89	26,71	98,09	8,40	95,62	2,60	96,96	0,20
2022	99,03	3,72	97,98	19,76	99,31	3,30	97,02	1,95	98,30	0,14
2021	99,43	2,44	98,02	17,50	99,25	3,00	96,35	2,00	97,22	0,22
2020	99,22	2,83	97,82	17,48	99,21	3,12	93,59	3,36	96,86	0,27
2019	99,21	2,79	97,71	19,24	99,12	3,26	93,84	3,62	97,45	0,20
2018	99,02	2,54	97,96	14,35	98,97	3,15	90,91	3,75	96,86	0,20

En 2025, 342 tonnes de Matières Sèches (MS) de boues ont été produite par la STEP puis traitées sur la station de compostage ; 856 tonnes de MS de compost ont été épandues.

4.1.3 Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration est conforme en performance pour l'année 2025.

Cette performance est d'autant plus remarquable que la station a été sollicitée pour le traitement des boues en provenance du système de Meuilley.

4.1.4 Travaux réalisés en 2025

- 6 nouveaux branchements ont été réalisés
- Renouvellement de la canalisation d'assainissement Rue Saint Bernard à Nuits Saint Georges
- Renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits Saint Georges et la STEP
- Renouvellement des pompes de recirculation de la station d'épuration

4.1.5 Travaux prévus en 2026

- Fouille Archéologique sur le chantier de la canalisation de transfert entre Nuits Saint Georges et la STEP
- Fin du chantier de Renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits Saint Georges et la STEP

4.2 Système d'assainissement de Flagey-Echézeaux

4.2.1 Réseau

Communes	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CHAMBOLLE-MUSIGNY	4 200		4 200	1	0
FLAGEY-ECHEZEAUX	9 700		9 700	0	0
GILLY-LES-CITEAUX	10 260		10 260	1	1
MOREY-SAINT-DENIS	7 870	2 282 (29%)	5 588 (71%)	1	2
SAINT-BERNARD	3 830		3 830	3	0
VOSNE-ROMANEE	7 790	1 324 (17%)	6 466 (83%)	0	3
VOUGEOT	2 690	457 (17%)	2 233 (83%)	1	1
TOTAL	46 340	4 063 (9%)	42 277 (91%)	7	7

4.2.2 Station d'épuration :

La station d'épuration de FLAGEY est de type boues activées en aération prolongée, a été mise en service à l'été 2009. Elle est dimensionnée pour 7 000 Equivalent Habitant (EH) en période normale et 28 500 EH en période de pointe (vendanges et vinification).

Le cours d'eau récepteur est la Bornue puis la Vouge.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration rédhibitoire, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	96%	50 mg(O2)/l
DCO	90 mg (O2)/l	90%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	96%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	85%
Phosphore	1 mg/l	90%

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 Déverse DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2025	39 536	573 718	573 484	100	730
2024	47 460	725 244	753 135	111	939
2023	23 623	495 576	526 354	69	761
2022	9 745	46 5284	478 922	94	691
2021	43 244	573 718	573 484	156	730
2020	35 966	554 233	579 100	83	696
2019	23 687	453 483	480 278	63	651
2018	164 271	599 583	622 926	127	853

Le débit de référence à prendre en compte en 2026 est de 3 239 m³/j (supérieur au débit nominal qui est de 2 600 m³/j) ce qui témoigne de la surcharge hydraulique du système.

Evolution des rendements :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2025	94,34	12,11	90,85	53,10	96,61	7,35	91,27	2,57	89,56	0,87
2024	91,74	14,54	89,94	40,99	95,28	8,71	86,19	3,02	78,74	1,16
2023	94,75	12,69	94,93	27,18	95,82	12,04	92,38	2,10	89,67	0,78
2022	98,14	8,23	97,20	20,26	97,84	7,77	95,69	1,50	93,24	0,61
2021	97,37	10,18	96,14	23,03	97,96	6,66	92,04	2,38	92,58	0,93
2020	94,66	12,46	92,80	30,49	94,42	12,65	83,93	4,04	89,59	0,78
2019	97,87	7,46	96,39	26,09	97,80	7,72	89,44	4,26	88,32	0,85
2018	97,20	10,95	95,94	28,42	96,83	10,42	88,13	4,12	92,05	0,53

Evacuation de 40 tonnes de MS de boue en direction de la plateforme de compostage de la STEP de Quincey

4.2.3 Conclusion sur le système d'assainissement :

Système de collecte :

On note d'importants surcharges hydrauliques et des volumes déversés importants dans le milieu naturel :

- 🚧 Eaux pluviales envoyées vers la station d'épuration de Flagey-Echézeaux du fait des réseaux unitaires sur Vosne-Romanée et Morey-Saint-Denis ;
- 🚧 Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP), qui sont des eaux de nappe, provenant des secteurs de Gilly et Flagey.

Système de traitement :

Le système de traitement des eaux usées de Flagey-Echézeaux est non conforme en performance pour l'année 2025 en raison :

- Trop nombreux déversements au déversoir en tête de station (point A2) qui représentent un volume de presque 40 000 m³/an, soit plus de 5 % des volumes autorisés.

Les travaux correctifs devront donc porter sur les réseaux et l'élimination des Eaux Claires (réseaux unitaires et drainage des sources d'eau),

4.2.4 Travaux réalisés en 2025

- 3 branchements neufs
- Nettoyage à l'acide des rampes d'aération
- Enquête sur la provenance des eaux de nappes à Gilly et Flagey (recherche ITV / enquête riverain)

4.2.5 Travaux prévus en 2026

- Chemisage de canalisation Rue basse et rue d'Epernay à Gilly les Cîteaux,
- Renouvellement de canalisation Route de Saint Bernard à Gilly les Cîteaux
- Mise en séparatif impasse Fleury à Vougeot

4.3 Système d'assainissement de Meuilley (secteur Hautes-Côtes)

4.3.1 Réseau

Communes	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nbre de Postes de relevage	Nb déversoirs d'orage
ARCENANT	7 130	7 130	100	0	0
BEVY	2 750	2 750	100	1	0
CHAUX	5 390	1 348 (25%)	75	1 avec traitement H2S	1
COLLONGES LES BEVY	1 960	1 960	100	1	0
CURTIL VERGY	3 830	3 830	100	1	0
FUSSEY	2 140	2 140	100	1 avec traitement H2S	0
L'ETANG VERGY	2 300	2 300	100	1	0
MAREY LES FUSSEY	5 590	5 590	100	0	0
MESSANGES	5 330	5 330	100	1	0
MEUILLEY	8 450	8 450	100	0	0
VILLARS FONTAINE	3 650	3 650	100	0	0
TOTAL	48 520	1 348 (3%)	47 172 (97 %)	7	1

4.3.2 Station d'épuration :

La station d'épuration de MEUILLEY est de type boues activées en aération prolongée. La filière est complétée par un lit bactérien en période de vendanges.

La Capacité nominale est de 2 500 EH en période normale et 6 000 EH en période de pointe (vendanges et vinification).

Cette station a été construite en 2005-2006 par la société France Assainissement), mise en route en avril 2006 et inaugurée en octobre 2006.

Normes de rejets :

PARAMETRES	CONCENTRATION MAXIMALE DU REJET (mg/l)	RENDEMENT MINIMUM (%)	Valeurs réduites
DBO₅ (demande biochimique en oxygène)	15	97	50
DCO (demande chimique en oxygène)	50	96	250
MES (matières en suspension)	20	97	85
NGL (azote global)	10	90	
Pt (phosphore total)	2	91	

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 Déverse DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2025	9 532	146 503	150 416	30	808
2024	33 320	174 869	182 561	36	1 011
2023	16 160	132 627	140 458	14	669
2022	2 230	126 074	132 386	12	530
2021	41 566	147 811	153 899	35	713
2020	37 856	143 379	153 877	29	615
2019	13 073	134 766	134 392	26	739
2018	70 132	154 193	159 346	37	904

Evolution des rendements :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2025	98,43	5,86	95,10	36,82	99,14	2,03	94,38	4,36	87,67	1,16
2024	96,69	5,94	92,08	34,47	98,28	2,65	90,31	5,34	92,62	0,50
2023	99,12	2,64	95,94	26,03	98,79	3,00	93,62	5,49	92,34	0,53
2022	99,52	2,73	97,32	21,34	98,92	3,00	95,50	4,29	92,93	0,67
2021	98,95	4,56	97,13	20,70	98,83	3,23	87,07	7,98	90,34	0,63
2020	98,65	2,78	95,53	22,92	98,22	3,17	69,21	21,83	71,75	0,60
2019	99,05	3,01	96,45	22,98	98,68	3,00	88,81	7,91	86,87	0,94
2018	96,75	10,24	95,75	28,24	97,68	6,12	87,14	8,68	92,11	0,62

4.3.3 Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration est conforme en performance pour l'année 2025.

4.3.4 Travaux réalisés en 2025 :

- 8 nouveaux branchements
- Renouvellement du vérin de la Grille d'Épassement Direct (GDD) des boues
- Remise en service central intrusion
- Remise en état du pont (roue) du clarificateur
- Maintenance de l'agitateur
- Entretien rampe d'aération bassin d'aération
- Passage en séparatif pour la rue du monument du canon et la rue du puits Landry à Chaux

4.3.5 Travaux prévus en 2026 :

- Chemisage rue Caumont à Meuilley

4.4 Système de Boncourt-le-Bois

4.4.1 Réseau

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
BONCOURT LE BOIS	2 860	0	2 860	0	0

4.4.2 Station d'épuration

La station d'épuration de Boncourt-le-Bois est un lagunage naturel, composé de 3 bassins, d'une capacité nominale de 450 EH.

Elle a été mise en service en 1991 et a fait l'objet de travaux d'agrandissement en 2020

Performances attendues par la réglementation :

Paramètres	Concentration maximale des rejets (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)	Valeur de rejet rédhibitoire (mg/l)
DBO5	≤ 35	≥ 60	>70
DCO	≤ 200	≥ 60	>400
MES		≥ 50	>85

Le niveau de rejet doit être respecté en concentration ou en rendement,

Résultats du bilan 2025

	Résultats au point					Texte réglementaire AP			
	Entrée station		Sortie station			Calcul du rdement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %
Paramètres	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)					
MEST	250	8,9	83	2,7	70%			50%	oui
DCO	825	29,4	30	1,0	97%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	360	12,8	24	0,8	94%	35	oui	60%	oui
NTK	113	4,0	< 5	-	91%				
NGL	113	4,0	-	-	-				
Phosphore total	12	0,4	4	0,1	71%				

4.4.3 Conclusion sur le système de traitement

La station d'épuration est conforme en performance pour l'année 2025.

4.5 Système de Brochon

4.5.1 Réseau

Communes	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
BROCHON	9 170	4 310 (47%)	4 860 (53%)	0	1
COUCHEY	9 350	4 301 (56%)	5049 (44%)	1	2
FIXIN	9 234	6 464 (70%)	2 770 (30%)	0	3
GEVREY-CHAMBERTIN	26 220	15 732 (60%)	10 488 (40%)	4	5
TOTAL	53 974	30 807 (57 %)	23 167 (43 %)	5	11

Les communes de Marsannay-la-Côte et de Perrigny-lès-Dijon, qui appartiennent à Dijon Métropole, sont également raccordées à la STEP de Brochon. Les réseaux de ces communes sont gérés par ODIVEA.

4.5.2 Station d'épuration

La station d'épuration de Brochon a une capacité nominale de 30 000 équivalents habitants en période normale et de 38 000 équivalents habitants en période de vendange et vinification.

La filière de traitement des eaux est de type boues activées moyenne charge en aération prolongée avec zone d'anoxie et déphosphatation par voie physico-chimique au niveau des bassins d'aération,

Le cours d'eau récepteur des eaux usées issues du système de collecte et traitement de l'agglomération de Gevrey- Chambertin est le « ruisseau du milieu » considéré comme zone sensible.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration réductible, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	94%	50 mg(O2)/l
DCO	90 mg (O2)/l	80%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	92%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	82%
Phosphore	1,25 mg/l	95%

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 Déverse DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2025	34 645	1 495 617	1 477 346	46	587
2024	63 480	1 720 866	1 684 751	52	744
2023	-	1 092 057	1 101 759	-	630
2022	13 845	1 127 649	1 079 753	40	523
2021	72 870	1 479 873	1 441 132	62	635
2020	47 209	1 294 017	1 352 773	43	570
2019	40 988	1 265 832	1 251 828	-	506
2018	178 504	1 700 267	1 581 883	-	630

Le débit de référence à prendre en compte en 2026 est de 8 079 m³/j (supérieur au débit nominal qui est de 6 600 m³/j) ce qui témoigne de la surcharge hydraulique du système.

Evolution des rendements :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2025	96,64	6,87	90,75	40,65	97,32	3,88	88,60	5,22	91,60	0,57
2024	92,91	11,90	89,65	35,07	97,96	2,54	87,29	4,46	91,31	0,37
2023	98,45	4,69	92,77	45,39	98,53	3,32	95,85	2,78	96,55	0,26
2022	97,15	6,28	91,61	39,25	98,49	2,54	94,70	2,64	90,87	0,47
2021	97,83	7,13	91,94	41,91	97,95	3,73	93,10	3,70	93,03	0,38
2020	97,16	5,03	92,73	31,64	97,48	3,59	85,30	4,37	84,16	0,53
2019	94,76	13,44	89,81	41,28	96,82	5,27	92,91	2,97	90,79	0,42
2018	89,65	17,96	85,38	55,21	91,11	12,71	80,93	4,93	80,63	0,69

4.5.3 Conclusion sur le système d'assainissement

La station d'épuration est conforme en performance et en traitement par temps sec.

Le système de collecte est déclaré non conforme par temps de pluie (déversements supérieurs aux 5 % autorisés par rapport aux volumes collectés).

Cette non-conformité est due au fait que les bassins versants sont importants et le temps de ressuyage après une pluie est relativement long (plusieurs heures à quelques jours).

4.5.4 Travaux réalisés en 2025

- 3 nouveaux branchements
- Remise en état système intrusion,
- Installation de 2 turbines flottantes pour l'aération du chenal 1, à la place du pont brosse HS.

4.5.5 Travaux prévus en 2026

- Lancement de l'appel d'offres pour les travaux de reconstruction de la STEP.

4.6 Système de Chambœuf

4.6.1 Réseau

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CHAMBOEUF	3 470	0	3470	0	0

4.6.2 Station d'épuration

La station de Chamboeuf a subi une réhabilitation totale en 2008 par la création d'une unité de traitement par filtres plantés de macrophytes sur 2 étages verticaux.

Les eaux traitées sont ensuite envoyées sur des noues d'infiltration.

Un bassin d'orage permet de recueillir les surplus d'effluents apportés par les fortes précipitations (40 m3). Sa capacité est de 500 EH et son débit max de 70 m3/jour (population raccordée : environ 300 personnes),

Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant de la VOUGE.

Résultat du bilan 2025 :

	Résultats au point					Texte réglementaire AP			
	Entrée station		Sortie station		Calcul du rendement				
Paramètres	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)		Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	580	14,8	17	0,4	97%			50%	oui
DCO	110	2,8	110	2,8	-1%	125	oui		
DBO ₅	460	11,8	16	0,4	96%	25	oui		
NTK	110	2,8	58	1,5	91%			60%	oui
NGL	112	2,9	58	1,5	48%				
Phosphore total	12	0,3	10	0,2	19%				

4.6.3 Conclusion sur le système de traitement

La station d'épuration est conforme en performance pour l'année 2025.

4.6.4 Travaux réalisés 2025

Néant

4.6.5 Travaux à prévus en 2026

Néant

4.7 Système de Curley

4.7.1 Réseau

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CURLEY	1 300	0	1 300	0	0

4.7.2 Station d'épuration

Cette station date de 1986.

Il s'agit d'une station de type lit bactérien faible charge suivi de deux lagunes de finition. Sa capacité est de 100 EH et son débit max de 15 m³/jour (population raccordée : 140 personnes),

La structure de la STEP est en bon état,

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Résultat du bilan de 2025 :

Paramètres	Résultats au point					Texte réglementaire AM (21/07/2015)			
	Entrée station		Sortie station		Calcul du rendement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)					
MEST	860	16,1	< 2	-	99%			50%	oui
DCO	1 990	37,4	168	0,3	99%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	420	7,9	24	0,04	100%	35	oui	60%	oui
NTK	176	3,3	73	0,1	91%				
NGL	176	3,3	74	0,1	97%				
Phosphore total	23	0,4	9	0,0	97%				

4.7.3 Conclusion sur le système d'assainissement

La station d'épuration est non conforme en performances pour 2025 à cause des dépassements :

🚧 Sur la concentration au rejet de l'azote.

4.8 Système de Valforet

4.8.1 Réseau

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
VALFORET	3 800	0	3 800	0	0t

4.8.2 Stations d'épuration

4.8.2.1 Station d'épuration de Quemigny

Cette station d'épuration est de type lit bactérien faible charge ; Elle est suivie d'une lagune de finition

Sa capacité est de 150 EH et son débit max de 30 m3/jour, soit environ 160 habitants raccordés

Le rejet se fait dans le fossé situé en bordure de la lagune, En cas de surcharge, les eaux usées débordent et s'infiltrent dans la parcelle plantée de peupliers jouxtant le fossé.

Résultat du bilan 2025 :

Paramètres	Résultats au point					Texte réglementaire AP			
	Entrée station		Sortie station		Calcul du rendement				
	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)					
MEST	64	1,1	54	0,9	16%				
DCO	395	6,6	129	2,1	68%	90	non		
DBO ₅	68	1,1	13	0,2	81%	30	oui		
NTK	116	1,9	37	614	91%	40	oui		
NGL	116	1,9	41	0,7	65%				
Phosphore total	15	0,3	3	0,1	78%				

La pollution entrante mesurée lors du bilan 24 heures, est équivalente à 55 EH pour le débit et environ 45 EH pour les charges entrantes (150 EH en capacité nominale)

4.8.2.2 Station d'épuration de Poisot

La réhabilitation totale du site a été menée à l'été 2013, avec la pose d'une filière préfabriquée de filtration sur résidus de coco pour une capacité de 60 éq/hab,

Le rejet se fait dans un talweg, les eaux traitées ruissellent puis s'infiltrent.

Résultat du bilan 2025 :

Paramètres	Résultats au point				Calcul du rendement	Texte réglementaire AM 21/07/2015			
	Entrée station		Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)					
MEST	670	5,9	104	0,8	99%			50%	oui
DCO	1 060	9,3	197	1,6	83%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	430	3,8	22	0,2	95%	35	oui	60%	oui
NTK	132	1,2	70	567	91%				
NGL	132	1,2	120	1,0	16%				
Phosphore total	14	0,1	15	0,1	1%				

4.8.3 Conclusions sur le système d'assainissement

4.8.3.1 Quemigny

La station d'épuration de Quemigny est conforme en performance pour l'année 2025.

4.8.3.2 Poisot

La station d'épuration de Poisot est non conforme en performance pour l'année 2025 à cause du dépassement de la concentration rédhibitoire sur les MES (Matières en Suspension).

4.8.4 Travaux réalisés en 2025

4.8.4.1 Quemigny

Reprise des berges de la lagune de finition

4.8.4.2 Poisot

Néant

4.8.5 Travaux prévus en 2026

4.8.5.1 Quemigny

Aménagement du canal de sortie de la station d'épuration.

4.8.5.2 Poisot

Renouvellement des médias filtrants (remplacement du filtre à Coco)

4.9 Système de Reulle-Vergy

4.9.1 Réseau

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
REULLE-VERGY	1 390	0	1 390	0	0

4.9.2 Station d'épuration

Cette station est de type lit bactérien faible charge.

Sa capacité a été dimensionnée pour 250 EH et son débit max de 38 m3/jour (une centaine de personnes raccordées),
Toutefois, la STEP semble plutôt avoir un traitement adapté pour 150 EH.

La station n'est pas équipée d'un traitement tertiaire de finition.

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Résultat bilan 2025 :

	Résultats au point					Texte réglementaire AP			
	Entrée station		Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
Paramètres	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Calcul du rendement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	140	2,5	38	0,7	74%	30	non		
DCO	445	8,0	174	3,0	63%	90	non		
DBO ₅	150	2,7	17	0,3	89%	40	oui		
NTK	99	1,8	69	1,2	91%				
NGL	99	1,8	87	1,5	16%	50	non		
Phosphore total	11	0,2	12	0,2	-4%				

4.9.3 Conclusion sur le système d'assainissement

La station d'épuration de Reulle-Vergy est non-conforme en performances pour l'année 2025 à cause des dépassements :

- ✚ Sur la concentration au rejet pour la DCO (Demande Chimique en Oxygène)
- ✚ Sur la concentration au rejet en MES (Matières en Suspension)
- ✚ Sur la concentration au rejet en NGL (Azote Global)

4.9.4 Travaux réalisés en 2025

Néant

4.9.5 Travaux prévus en 2026

Néant

4.10 Système de Segrois

4.10.1 Réseau

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
SEGROIS	1 080	0	100	0	0

4.10.2 Station d'épuration

Cette station est de type lit bactérien faible charge, Sa capacité est de 150 EH et son débit max de 30 m3/jour (une centaine d'habitants raccordés). La station n'est pas équipée d'un traitement tertiaire de finition.

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Résultat bilan 2025 :

Paramètres	Résultats au point					Texte réglementaire AM (21/07/2015)			
	Entrée station		Sortie station		Calcul du rendement				
	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)		Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	160	2,4	3	0,05	98%			50%	oui
DCO	375	5,6	30	0,41	93%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	91	1,4	2	0,02	98%	35	oui	60%	oui
NTK	61	0,9	9	0,1	91%				
NGL	61	0,9	55	0,8	17%				
Phosphore total	6	0,1	6	0,1	20%				

4.10.3 Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration est conforme en performances pour l'année 2025.

4.10.4 Travaux réalisés en 2025

Néant

4.10.5 Travaux prévus en 2026

Néant

4.11 Système de Détain-et-Bruant

4.11.1 Réseaux

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
DETAÏN	1 200	0	1 200	0	0
BRUANT	1 480	0	1 480	0	0
TOTAL	2 680	0	2 680	0	0

4.11.2 Stations d'épuration

4.11.2.1 STEP de Détain

Elle a été créée en 2021 et la filière épuratoire est de type filtres plantés de macrophytes sur deux étages.

Sa capacité est de 80 EH et son débit max de 12 m³/jour,

Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant du Meuzin,

Résultat bilan 2025 :

	Résultats au point					Texte réglementaire AP			
	Entrée station		Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
Paramètres	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Calcul du rdement				
MEST	130	0,8	< 4	-	-				
DCO	657	3,9	31	0,18	95%	200	oui	85%	oui
DBO ₅	300	1,8	2	0,01	99%	35	oui	90%	oui
NTK	122	0,7	6	0,04	95%				
NGL	122	0,7	87	0,01	98%			30%	oui
Phosphore total	11	0,1	9	0,05	15%			10%	oui

4.11.2.2 STEP de Bruant :

Elle a été créée en 2021 et la filière épuratoire est de type filtres plantés de macrophytes sur deux étages.

Sa capacité est de 60 EH et son débit max de 9 m³/jour.

Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant du Meuzin.

Résultat bilan 2025 :

	Résultats au point					Texte réglementaire AP			
	Entrée station		Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
Paramètres	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Calcul du rdement				
MEST	710	3,5	30	0,17	95%				
DCO	988	4,9	79	0,44	91%	200	oui	85%	oui
DBO ₅	480	2,4	2	0,01	99%	35	oui	90%	oui
NTK	144	0,7	16	0,09	88%				
NGL	144	0,7	81	0,04	94%			30%	oui
Phosphore total	15	0,1	12	0,07	10%			10%	oui

4.11.3 Conclusions sur le système d'assainissement

4.11.3.1 STEP de Détain

La station d'épuration de Détain est non conforme en performances à cause des dépassements :

🚧 **Sur le rendement en NGL (azote Global) qui n'atteint pas le rendement minimal de 30 %**

Il faut noter que le 2ème étage est bouché. Aucune mesure de débits n'ont pu être effectuées en sortie de ce filtre et le volume retenu est celui mesuré à l'entrée de la station d'épuration.

4.11.3.2 STEP de Bruant

La station d'épuration de Bruant est conforme en performances pour l'année 2025.

4.11.4 Travaux réalisés en 2025

4.11.4.1 STEP de Détain

Expertise judiciaire en cours suite à la présence de remontées d'eau au niveau de zone d'infiltration des rejets, la rendant inopérante, et entraînant la mise en charge du deuxième filtre et du canal de sortie où est réalisé le traitement de désinfection par UV.

4.11.4.2 STEP de Bruant

Néant

4.11.5 Travaux prévus en 2026

4.11.5.1 STEP de Détain

Achat de la parcelle attenante à la station d'épuration de Détain (parcelle ZA35) dans l'optique de la modification de la zone d'infiltration qui est actuellement inopérante

4.11.5.2 STEP de Bruant

Néant

4.1 Système de Chevannes

4.1.1 Réseaux

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CHEVANNES	1 770	0	1 770	0	0

4.1.2 Station d'épuration

Elle a été créée en 2022 selon la filière épuratoire composée d'un lit bactérien suivi de lits plantés de macrophytes sur deux étages,
Sa capacité est de 300 EH et son débit max de 34 m3/jour,

Le rejet se fait par rejet au fossé puis infiltration dans le milieu naturel il se situe dans le bassin versant du Meuzin,

Résultat bilan 2024 :

	Résultats au point					Texte réglementaire AM (21/07/2015)			
	Entrée station		Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
Paramètres	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Conc. en mg/L	Charge mesurée (kg/j)	Calcul du rdement				
MEST	690	15,2	32	0,7	95%			50%	oui
DCO	1 090	24,1	199	4,3	82%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	250	5,5	26	0,6	90%	35	oui	60%	oui
NTK	201	4,4	31	0,7	91%				
NGL	201	4,4	35	0,7	83%				
Phosphore total	21	0,5	9	0,2	60%				

4.1.3 Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration est conforme en performance pour l'année 2025.

5- INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce chapitre présente les données caractéristiques du service et les indicateurs de performance demandés par l'arrêté du 2 mai 2007 sur le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, dont la production relève de la responsabilité de la collectivité,

5.1 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte d'eaux usées, unitaires ou séparatifs

Système d'assainissement	Nombre d'habitants
Quincey	8 536
Flagey-Echezeaux	3 433
Meuilley	2 735
Boncourt-Le-Bois	257
Brochon	11 982
Chamboeuf	321
Curley	124
Valforêt	227
Reulle-Vergy	173
Segrois	54
Chevannes	186
Détain-et-Bruant	152
TOTAL	28 180

Calcul basé sur une application du taux indicateur de 2,14 x nb d'abonnements

5.2 Nombre d'abonnements

Système d'assainissement	Nombre d'abonnés
Quincey	3 989
Flagey-Echezeaux	1 604
Meuilley	1 278
Boncourt-Le-Bois	120
Brochon	5 599
Chamboeuf	150
Curley	58
Valforêt	106
Reulle-Vergy	81
Segrois	25
Chevannes	87
Détain-et-Bruant	71
TOTAL	13 168

5.3 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Système d'assainissement	Taux de desserte %
Quincey	100
Flagey-Echezeaux	100
Meuilley	100
Boncourt-Le-Bois	100
Brochon	100
Chamboeuf	100
Curley	100
Valforêt	100
Reulle-Vergy	100
Segrois	100
Chevannes	100
Détain-et-Bruant	100
TOTAL	100

Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.

Les travaux de création des réseaux d'eaux usées ont été achevés en juillet 2021 pour la commune de Chevannes et en janvier 2022 pour la commune de Détain-et-Bruant.

Tous les abonnés résidant en zone d'assainissement collectif sont desservis depuis février 2022 ; Le taux de desserte est donc estimé à 100%.

Au 31/12/2025, le pourcentage d'abonnés raccordés par rapport au nombre d'abonnés raccordables est estimé à 77% sur Détain-et-Bruant et 82% sur Chevannes.

En régie tout secteur confondu, **21 nouveaux branchements d'eaux usées ont été créés et facturés en 2025.**

5.4 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

Système d'assainissement	Indice de connaissance %
Quincey	85
Flagey-Echezeaux	70
Meuilley	70
Boncourt-Le-Bois	65
Brochon	90
Chamboeuf	95
Curley	95
Valforêt	95
Reulle-Vergy	95
Segrois	95
Chevannes	95
Détain-et-Bruant	95

5.5 Réseaux d'assainissement

5.5.1 Travaux sur les réseaux d'assainissement

- ◆ Linéaires réseaux neufs posés / réhabilités en 2025 : **2 626 mètres linéaires**
- ◆ Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées pour 2025 : **1.0 %**
- ◆ Historique des renouvellement et création de réseau :

Communes	Système	Intitulé	Linéaire ml	Année
Nuits Saint Georges	Quincey	Renouvellement réseau rues Tribourg, de Chaux et Ste-Anne	580	2021
Nuits Saint Georges	Quincey	Extension rue de Gilly	17	2021
Fussey	Meuilley	Extension Fussey	55	2021
Vosne	Flagey	Mise en séparatif Vosne	1 654	2021
Gevrey	Brochon	Mise en séparatif Fonteny et Estournelles	329	2021
Chevannes	Chevannes	Création réseau assainissement collectif	1 795	2021
Détain et Bruant	Détain et Bruant	Création réseau assainissement collectif	2 666	2021
Morey-Saint-Denis	Flagey	Renouvellement rue Ribordot	349	2022
Chambolle	Flagey	Impasse Carrée	10	2022
Premeaux/Prissey	Quincey	Rue des Plantes	154	2023
Segrois	Segrois	Renouvellement réseau arrivée STEP Segrois	21	2023
Chambolle	Flagey	Transfert Chambolle Vougeot réseaux mixte	603	2024
Chaux	Meuilley	Rue du monument du canon et rue du puits Landry	266	2025-2026
Fixin	Brochon	Renouvellement canalisation principale	75	2025
Nuits Saint Georges	Quincey	Rue Saint Bernard	115	2025
Quincey	Quincey	Canalisation de transfert NSG / Quincey	2 170	2025
TOTAL			10 859	

10.9 km de réseau réhabilités sur l'ensemble du territoire en 5 ans (sur 254,6 km de réseau total)

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur 5 ans : 4.3 %

5.5.2 Curages préventifs

- Curages préventifs des postes de refoulement tous les 2 à 4 mois
- Curages préventifs des points noirs plusieurs fois dans l'année

Système d'assainissement	Linéaire de curage ml
Quincey	11 120
Flagey-Echezeaux	4 736
Meuilley	2 330
Brochon	14 680
TOTAL	32 866

◆ Nombre de points noirs sur le réseau (curages réguliers pour éviter les dysfonctionnements ou les odeurs) :

Système d'assainissement	Nombre de points noirs	Nombre de points noirs / 100 kms
Quincey	41	40
Flagey-Echezeaux	5	7
Meuilley	2	3
Brochon	4	5
TOTAL	52	16

5.5.3 Taux de débordements :

Quelques dégorgements d'urgence de boîtes de branchement ont été effectués (pas de débordement notoire au niveau des locaux des usagers),

5.6 Stations d'épuration

5.6.1 Charges entrantes en DBO5 (kg/j) et en EH

Système d'assainissement	Charges en kg/j	EH
Quincey	697	11 617
Flagey-Echezeaux	411	6 850
Meuilley	78	1 300
Boncourt-Le-Bois	12,8	214
Brochon	612	10 200
Chamboeuf	11,8	197
Curley	7,9	132
Valforêt	4,9	82
Reulle-Vergy	2,7	45
Segrois	1,4	24
Chevannes	5,5	92
Détain-et-Bruant	4,2	70
TOTAL	1 849,2	30 823

5.6.2 Quantité de boues évacuées issues des ouvrages d'épuration (tonnes MS) & Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

Système d'assainissement	Quantités de boues (Tonnes de Matières Sèches)		Taux de conformité %
	2024	2025	
Quincey	310	342	100
Flagey-Echezeaux	44	40	100
Meuilley	23	38	100
Brochon	227	152	100
TOTAL	604	572	100

5.6.3 Sous-produits générés par les systèmes de traitement (quantités /destination)

Systèmes	Quincey	Flagey	Meuilley	Brochon
Graisses	9 tonnes / Compostage Quincey	23 tonnes / Station de Longvic ou Chevigny	12 m3 / Suez Osis	8 tonnes / Suez-Osis
Sables	3 tonnes / Station de Longvic	0 tonnes / Station de Dijon	0,36 m³ environ / Station de Longvic	29.6 tonnes / Suez-Osis
Refus de dégrillage	12 m3 / Incinération Dijon	15,2 m³ / Incinération Dijon	6,48 m³ / Incinération Dijon	23.2 tonnes / Suez – Osis

5.6.4 Achats de réactifs

Systèmes	Quincey	Flagey	Meuilley	Brochon
Polymère	8 400 kg	4 200 kg	Quelques m³	8 400 kg
Chlorure ferrique (STEP + réseau)	24 tonnes réseau (prévention H2S)	24 tonnes + 13 tonnes de nitrate de calcium	23.4 tonnes (Réseau + STEP)	98 tonnes

5.6.5 Consommation électrique

Secteur	Quincey	Flagey	Meuilley	Brochon	Total
Consommation kWh	1 001 461	454 975	134 075	783 776	2 415 287
Ratio kWh/DBO5 traités	3,93	3,03	4.71	3.5	3,68

5.7 Service relation / usagers

5.7.1 Nombre de contrôles AC réalisés

Types de contrôles	Nb de contrôles conformes	Nombre de contrôle non conforme	Total	Total	Différence 2024/2025
	2025	2025	2025	2024	
Branchements neufs	37	13	50	28	+ 79%

Mise en conformité	101		101	7	+ 1 343%
Inopiné	19	3	22	1	+ 2 100%
Vente	164	48	212	149	+ 42%
TOTAL	321	64	385	185	+ 108%

NB : Nous avons décompté les contre visites de mise en conformité comme un contrôle à part entière contrairement à l'année dernière

5.7.2 Réclamations

Le service a reçu des réclamations téléphoniques concernant des problèmes d'odeurs ou de boîtes de branchement bouchées : moins d'une dizaine de signalements à l'année,

Le service a géré la réclamation d'usager au sujet de la facture d'une PFAC datant de 2023

5.7.3 Montant des abandons de créances

Montant 2024 : 877,60 €

Montant 2025 : 1 491,00 €

Pas de versement à des fonds de solidarité

5.7.4 Volumes facturés assainissement (régie)

Système d'assainissement	Volumes factures assainissement 2024 m³	Volumes facturés assainissement 2025 m³	Evolution 2024/2025
Quincey	600 373	588 752	-2 %
Flagey-Echezeaux	207 564	213 019	+2,6 %
Meuilley	97 632	99 381	+1,8 %
Boncourt-Le-Bois	11 248	11 465	+2 %
Brochon	764 505	724 090	-5,3 %
Chamboeuf	12 812	13 045	+1,8 %
Curley	4 980	4 841	-2,8 %
Valforêt	7 264	7 991	+10 %
Reulle-Vergy	5 006	5 293	+5,7 %
Segrois	1 879	1 964	+4,5 %
Chevannes	7 193	6 861	-4,6 %
Détain-et-Bruant	4 264	4 300	+0,85 %
TOTAL	1 703 720	1 681 002	-1,3 %

5.7.5 Montant HT des recettes liées à la facturation (hors travaux) en assainissement collectif (régie)

🚧 Montant 2024 : 2 913 058,29 €

🚧 Montant 2025 : 3 004 502,48 € soit une augmentation de 91 444,19 € des recettes (+3,14%)

5.7.6 Impayés

🚧 VP,268 : Montant restant impayés au 31/12/2025 sur les factures émises au titre de l'année 2024 : 145 145.81 € (58 706,13 € en 2024)

🚧 P257,0 : Taux d'impayés sur les factures d'assainissement 2024 : 4.78 % (2,02 % en 2024)

6- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) répond à l'article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il a pour objet le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif des habitations et immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement,

Ces contrôles sont de 2 types :

- Contrôle de conception et de réalisation pour les nouveaux dispositifs ;
- Contrôle de fonctionnement pour les dispositifs existants,

Le Service a été créé par délibération en 2005 sur les deux ex-Communautés de communes de Gevrey-Chambertin et du Pays de Nuits-Saint-Georges, Il concerne environ **2 606 habitants**,

6.1 Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif :

Cet indicateur permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en assainissement non collectif : les missions obligatoires et les missions facultatives,

Cet indicateur (décrivant la situation au 31 décembre de l'exercice présenté) porte sur un indice compris entre 0 et 140, C'est l'arrêté du 2 mai 2007 qui précise le mode de calcul,

A - Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :	
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	Effectif : 20 pts
Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	Effectif depuis 2006 : 20 pts
Pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif,	Programme en cours de réalisation depuis 2006 : 30 pts
pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien,	Programme en cours de réalisation depuis 2006 : 30 pts
TOTAL Partie A (obligatoire) : 100 pts	
B - Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif :	
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations (sur 10 pts)	Mise à disposition d'un tarif négocié avec une entreprise via un marché public : 10 pts
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations (sur 20 pts)	Compétence facultative non délibérée : 0 pts
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange (sur 10 pts)	Mise à disposition d'un tarif négocié avec une entreprise via un marché public : 1 pts

6.2 Conformité des installations d'assainissement non collectif :

N°	Situation de conformité des installations contrôlées depuis la création du service	Nombre d'installations d'ANC	
		2025	2024
(1)	Contrôle de bon fonctionnement d'installations jugées conforme	24	22
(2)	Contrôle de bon fonctionnement d'installations jugées non conformes	32	25
(3)	Contrôle de réhabilitation ou d'installation neuve	5	13
(4)	Contrôle vente conforme	3	8
(5)	Contrôle vente non conforme	17	16
(1) + (2) + (3) + (4) + (5)	Nombre d'installations contrôlées	81	84
	Nombre d'installation jugé dangereuse sanitaire (rejet au fossé sans traitement efficace, ...) depuis le début des contrôles	29	21

Nombre d'installations contrôlées depuis 2013 : 1 619

6.3 Eléments financiers

Prestations	2025	2024
Montant de la redevance ANC	21 608,87 €	23 882,9 €
Montant des recettes liées à la facturation pour l'ANC	33 787,37 €	21 581,00 €
Marché de vidanges des fosses	12 185 €HT (50 installations)	21 680 €HT (70 installations)
(4)	3	8
(5)	17	16
(1) + (2) + (3) + (4) + (5)	81	84
	29	21

7- ELEMENTS FINANCIERS

7.1 Tarification de l'assainissement

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et inclus une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Lors de la fusion des différents territoires il existait de fortes disparités concernant les tarifs de l'assainissement. Depuis 2018, ceux-ci convergent vers une harmonisation pour qu'un tarif unique entre en vigueur à partir de 2025.

Les tarifs spécifiques applicables aux 01/01/2025 et 01/01/2026 sont les suivants :

	SECTEUR HAUTES CÔTES DE NUITS (1)	SECTEUR DE VOSNE (2)	SECTEUR PLAINE DE NUITS (3)	CORGOLOIN / MAGNY-LES- VILLERS	BONCOURT- LE-BOIS	CHAMBOLLE MUSIGNY / MOREY-SAINT- DENIS	GEVREY- CHAMBERTIN ET AUTRES COMMUNES (4)	DSP - SUD DIJONNAIS (5)
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES								
Abonnement Assainissement € HT	71.59 €	71.59 €	71.59 €	71.59 €	71.59 €	71.59 €	71.59 €	34.84 €
Redevance Assainissement HT/m³	1.81 €	1.81 €	1.81 €	1.81 €	1.81 €	1.81 €	1.81 €	0.67 €
Abonnement Part délégataire HT								31.26 €
Redevance Part délégataire HT/m³								1.3378 €
ORGANISMES PUBLICS								
Performance des systèmes d'assainissement collectifs HT/m³ Agence de l'Eau	0.010 €	0.010 €	0.010 €	0.010 €	0.010 €	0.010 €	0.010 €	0.010 €
TOTAL HT Hors abonnement	1.82 €	1.82 €	1.82 €	1.82 €	1.82 €	1.82 €	1.82 €	2.018 €
TOTAL HT avec abonnement base conso 120m³	290.00 €	290.00 €	290.00 €	290.00 €	290.00 €	290.00 €	290.00 €	308.26 €
TOTAL PRIX HT au m³	2.416 €	2.416 €	2.416 €	2.416 €	2.416 €	2.416 €	2.416 €	2.568 €

(1) Communes Hautes-Côtes : Arcenant, Chaux, Fussey, Marey-lès-Fussey, Meuilley, Villars-Fontaine

(2) Communes Secteur de Vosne : Flagey-Echezeaux, Gilly-lès-Cîteaux, Vosne Romanée, Vougeot

(3) Communes Plaine de Nuits : Agencourt, Argilly, Comblanchien, Gerland, Premeaux-Prissey, Quincey, Villy-le-Moutier, Villers-la-Faye

(4) Communes Gevrey Chambertin et autres communes : Bévry, Brochon, Chamboeuf, Chevannes, Collonges-lès-Bevy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Détain et Bruant, L'étang-Vergy, Fixin, Messanges, Reulle-Vergy, Semezanges, Ternant, Urcy, Valforêt

(5) Communes du Sud dijonnais – secteur en DSP

Le prix moyen du m³ (abonnement et consommation comprise) pour une consommation type de 120 m³ annuelle est de : 2,492 € HT pour l'exercice 2025.

De plus, sur le territoire la Participation Forfaitaire à l'assainissement Collectif (PFAC) est de 2500€ / logement.

Les tarifs des autres prestations sont les suivants :

- Redevance ANC : 20,40 € HT/an
- Contrôle de conception / implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 91,80 € HT
- Contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 132,60 € HT
- Absence et/ou refus de contrôle de conception / implantation : 153,00 € HT
- Absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 204,00 € HT

Frais courants sur les prestations exécutées en régie :

- Frais de contrôle pour la vente d'un bien : 102 € HT
- Frais de déplacement pour intervention non justifiée : 71,40 € HT/heure

7.2 Budget

Le service assainissement bénéficie d'un budget séparé du budget général, et comporte une partie fonctionnement - exploitation et une partie investissement,

7.2.1 Fonctionnement

Les principales recettes sont répertoriées comme suit :

- ✚ La redevance assainissement perçue sur chaque m³ d'eau potable facturée ;
- ✚ Les différentes subventions ou aides de l'Agence de l'Eau pour le traitement des eaux ;
- ✚ Les participations au fonctionnement de l'assainissement collectif,

Les principales dépenses concernent tous les frais liés à l'exploitation des ouvrages de traitement et de transport des effluents (charges de personnels, consommables, énergie, charges financières, amortissements)

7.2.2 Investissement

Les principales recettes proviennent de :

- ✚ L'encaissement des emprunts,
- ✚ Les différentes subventions,

Les principales dépenses sont liées au :

- ✚ Remboursement du capital,
- ✚ Coûts des travaux neufs,

7.3 Bilan financier 2025

Annuité de la dette (régie) 2025 : 540 332 € (1 553 507 € en 2024)

Etat de la dette (régie + DSP) :

Postes	2025	2024
VP,182 - Encours total de la dette	8 172 394.65 €	4 203615,56 €
VP,183 - Epargne brute annuelle	1 724 458,09 €	1 643 647,07 €
P256,2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5 ans	14 ans

Bilan financier 2025 du budget Assainissement

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

		BP 2025 TOTAL	CA 2025 TOTAL	BP 2026 TOTAL
011	Charges à caractère général	1 872 795,00 €	1 657 935,69 €	1 814 290,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	604 600,00 €	513 233,04 €	641 700,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 307 639,82 €	- €	334 805,00 €
042	Amortissement	1 201 715,00 €	1 199 287,40 €	1 255 125,00 €
65	Autres charges de gestion	117 700,00 €	111 469,97 €	113 000,00 €
66	Charges financières	279 400,00 €	268 805,06 €	277 090,00 €
67	Charges exceptionnelles	440 000,00 €	438 643,95 €	15 000,00 €
68	Provisions	5 000,00 €	4 873,51 €	11 250,00 €
022	Dépenses imprévues	1 507 990,47 €	- €	2 710 036,61 €
Total des dépenses de fonctionnement		7 336 840,29 €	4 194 248,62 €	7 172 296,61 €

Recettes

		BP 2025 TOTAL	CA 2025 TOTAL	BP 2026 TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 464 637,29 €	- €	2 635 451,61 €
013	Remboursement arrêt maladie	- €	1 067,04 €	- €
42	Amortissement subventions	290 100,00 €	290 025,87 €	290 445,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	4 442 130,00 €	4 569 633,04 €	4 161 600,00 €
74	Subventions d'exploitation	- €	- €	- €
75	Autres Produits de gestion courante	75 000,00 €	86 490,71 €	80 000,00 €
77	Produits exceptionnels	58 773,00 €	56 061,23 €	- €
78	Provisions	6 200,00 €	6 167,29 €	4 800,00 €
Total des recettes de fonctionnement		7 336 840,29 €	5 009 445,18 €	7 172 296,61 €
Résultat de l'exercice		- €	815 196,56 €	409 390,00 €
Résultat antérieur		- €	2 464 637,29 €	- €
Résultat de clôture		- €	3 279 833,85 €	409 390,00 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses

		BP 2025 TOTAL	CA 2025 TOTAL	BP 2026 TOTAL
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	495 100,00 €	493 712,94 €	545 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	690 985,00 €	- €	677 082,00 €
21	Immobilisations corporelles	284 410,00 €	106 805,85 €	65 727,00 €
23	Immobilisations en cours	6 744 141,00 €	3 636 935,36 €	2 677 967,00 €
040	Amortissement subvention et reprise provision	290 100,00 €	290 025,87 €	290 445,00 €
041	Opération patrimoniale	176 675,00 €	56 441,70 €	120 230,00 €
Total des dépenses d'investissement		8 681 411,00 €	4 583 921,72 €	4 376 451,00 €

Recettes

		BP 2025 TOTAL	CA 2025 TOTAL	BP 2026 TOTAL
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 960 688,18 €	- €	1 278 211,76 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	644 382,24 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 234 693,00 €	445 716,20 €	743 697,00 €
16	Emprunt	1 800 000,00 €	1 200 000,00 €	- €
021	Virement de la section d'exploitation	1 307 639,82 €	- €	334 805,00 €
040	Amortissement	1 201 715,00 €	1 199 287,40 €	1 255 125,00 €
041	Opération patrimoniale	176 675,00 €	56 441,70 €	120 230,00 €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Total des recettes d'investissement		8 681 411,00 €	2 901 445,30 €	4 376 451,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice		- €	1 682 476,42 €	- €
Résultat antérieur			2 960 688,18 €	- €
Reste à réaliser			- €	
Résultat de clôture		- €	1 278 211,76 €	- €
Résultat global de clôture		- €	4 558 045,61 €	409 390,00 €

GLOSSAIRE

✓ **Assainissement collectif**

Mode d'assainissement constitué d'un réseau public destiné à collecter les eaux usées qui sont acheminées vers une station d'épuration en vue de leur traitement,

✓ **Assainissement non collectif (ANC)** (également appelé autonome ou individuel)

Système d'assainissement réalisé aux frais du propriétaire sur une parcelle privée, en l'absence de réseau public, Il permet de collecter et de traiter l'ensemble des eaux usées sur place, Il doit être réalisé en tenant compte de plusieurs critères dont la nature du sol et la taille du logement ou le nombre de résidents,

✓ **DBO5** (demande biochimique en oxygène pendant 5 jours)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée,

✓ **DCO** (demande chimique en oxygène)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée

✓ **Déversoir d'orage**

Ouvrage situé sur un réseau unitaire permettant de rejeter directement dans le milieu naturel un débit d'eau excédentaire dû aux précipitations atmosphériques,

✓ **E-H : Equivalent Habitant**

Unité de mesure de la pollution, Un équivalent-habitant correspond aux flux journalier moyen de pollution produit par un habitant, soit 60 grammes de DBO5 par jour,

✓ **H2S**

Gaz composé d'hydrogène et de soufre, facilement reconnaissable à très faible concentration à son odeur « d'œuf pourri », Il est dangereux, voire mortel,

✓ **MS**

Matières sèches des boues de dépollution MS)

Matières résiduelles après déshydratation complète des boues, mesurées en tonnes,

✓ **MES** (matières en suspension)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée,

✓ **NGL – NTK** (azote global, azote total Kjeldahl)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée

✓ **P** (phosphore)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée

✓ **Points A2, A3, A4 et A5**

Point d'autosurveillance du système de traitement :

- A2 : correspondant au déversoir de la station
- A3 : correspondant à l'entrée de la station
- A4 : correspondant à la sortie de la station
- A5 : correspondant au by-pass de la station

✓ **Poste de refoulement** ou de relevage

Regard équipé de pompes mis en place lorsque l'écoulement gravitaire n'est plus possible et destiné à évacuer les eaux vers une canalisation gravitaire afin que l'écoulement naturel puisse de nouveau avoir lieu

✓ **Réseau de collecte d'eaux usées**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution,

✓ **Réseau séparatif d'eaux usées**

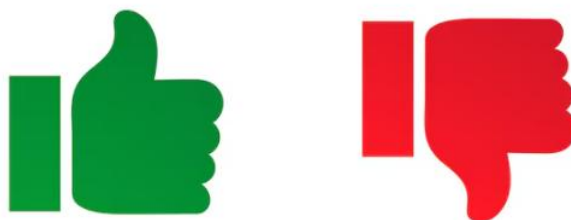
Réseau qui collecte uniquement les eaux usées, Les eaux pluviales sont envoyées dans une autre canalisation,

✓ **Réseau unitaire**

Réseau qui collecte toutes les eaux : eaux usées issues des toilettes, de la salle de bains et de la cuisine, ainsi que les eaux de pluie (gouttières, grilles...)

✓ **STEP : Station d'épuration**

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte d'eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation,



Recommandations pour contribuer au bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration

Ne jetez pas de peintures, de détergents ou de solvants comme le white-spirit dans vos toilettes ou vos éviers, Apportez-les à la déchèterie la plus proche de chez vous où ils seront traités puis valorisés en respectant l'environnement,

Ne jetez pas vos lingettes, vos cotons tiges, vos serviettes hygiéniques ou vos préservatifs dans les toilettes car ces matériaux ne sont pas dégradables et cela pose de sérieux problèmes dans les stations d'épuration, ils doivent être jetés dans la poubelle,

Ne jetez pas les huiles de vidange ou de friture dans l'évier, dans les toilettes ou dans les canalisations, Apportez-les à la déchèterie pour qu'elles soient valorisées,

N'utilisez pas trop de lessive ou de liquide vaisselle, le petit plus que l'on ajoute n'est souvent pas indispensable et augmente la pollution à traiter à la station d'épuration,

Ne jetez pas vos vieux médicaments dans l'évier ou dans les toilettes, Les médicaments tuent les bactéries présentes dans les bassins de la station pour éliminer la pollution, Donnez-les à votre pharmacien, ils seront retraités sans polluer l'environnement,